



ASSET
MANAGEMENT

Rapport d'engagement

2019-2020

www.labanquepostale-am.fr

Table des matières

1	L'engagement, un volet à part entière de la démarche Investissement Socialement Responsable (ISR) de LBPAM	3
2	Les principaux thèmes d'engagement.....	4
2.1	Actions collectives auxquelles LBPAM a contribué	7
2.2	Actions menées individuellement par LBPAM	10
2.2.1	Activités d'engagement individuel par objectif :.....	10
2.2.2	Activités d'engagement individuel par pays	11
2.2.3	Activités d'engagement individuel par secteur.....	12
2.2.4	Des exemples d'actions d'engagement menées entre janvier 2019 et juin 2020	13
3	Liste des échanges ESG de LBPAM avec les entreprises	15

« Citoyenne et engagée »

1 L'engagement, un volet à part entière de la démarche Investissement Socialement Responsable (ISR) de LBPAM

LBPAM publie son troisième rapport d'engagement, afin de rendre compte des actions et des initiatives menées en tant qu'investisseur de conviction entre janvier 2019 et juin 2020. Nous sommes impliqués auprès des entreprises que nous décidons d'accompagner financièrement à travers nos décisions d'investissement.

L'engagement répond à la demande de nos clients, particuliers comme institutionnels, qui souhaitent que LBPAM mène un dialogue actif et constructif auprès des entreprises. Ils souhaitent aussi donner du sens à leur épargne et cela passe par LBPAM par l'amélioration des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises détenues en portefeuille. Ce document est donc destiné à nos clients et à nos parties prenantes.

Notre démarche d'investisseur responsable repose sur l'engagement 100% ISR à fin 2020 et la labellisation de la totalité de notre gamme de fonds ouverts éligibles au label ISR. Cette stratégie passe par l'appropriation de notre philosophie propriétaire GREaT par l'ensemble des équipes d'investissement, par l'intégration des données extra-financières dans nos outils de gestion et des risques et par un dialogue accru avec les entreprises détenues dans les portefeuilles. L'ensemble de notre démarche responsable est disponible dans notre rapport [Transition Energétique](#) mais ce rapport se concentre sur la dimension dialogue et engagement.

L'engagement de LBPAM s'est articulé autour de thèmes considérés comme prioritaires par LBPAM en tant qu'investisseur responsable. Nous avons mené des actions à la fois individuelles et collectives. Cette collaboration dans l'engagement nous permet de mutualiser les ressources avec d'autres investisseurs autour d'un thème partagé, dans le domaine social ou environnemental, avec l'objectif d'encourager les entreprises à faire évoluer leurs pratiques sur ce thème. LBPAM adhère à ces initiatives lorsqu'elles complètent utilement la démarche engagée au niveau bilatéral, lorsqu'elles portent sur un thème important par rapport à notre philosophie ISR et que LBPAM a la conviction de pouvoir apporter son expérience. Ces initiatives collectives permettent aussi d'avoir un impact plus important.

LBPAM fonde sa méthode d'analyse extra-financière sur quatre piliers ; c'est notre philosophie nommée GREaT. C'est cette philosophie qui guide l'activité d'engagement, principalement mise en œuvre au sein de LBPAM par l'équipe de Gestion & Recherche Thématiques Durables.



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des **meilleures pratiques** en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les **ressources humaines ou naturelles** : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement



Transition Energétique et Economique

Contribuer à la transition économique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un **modèle plus sobre et plus durable**, voire décarboné



Développement des Territoires

Promouvoir l'emploi et la formation, la **création et le développement** d'activités locales, ainsi que le transfert de technologies et de compétences dans les pays en développement

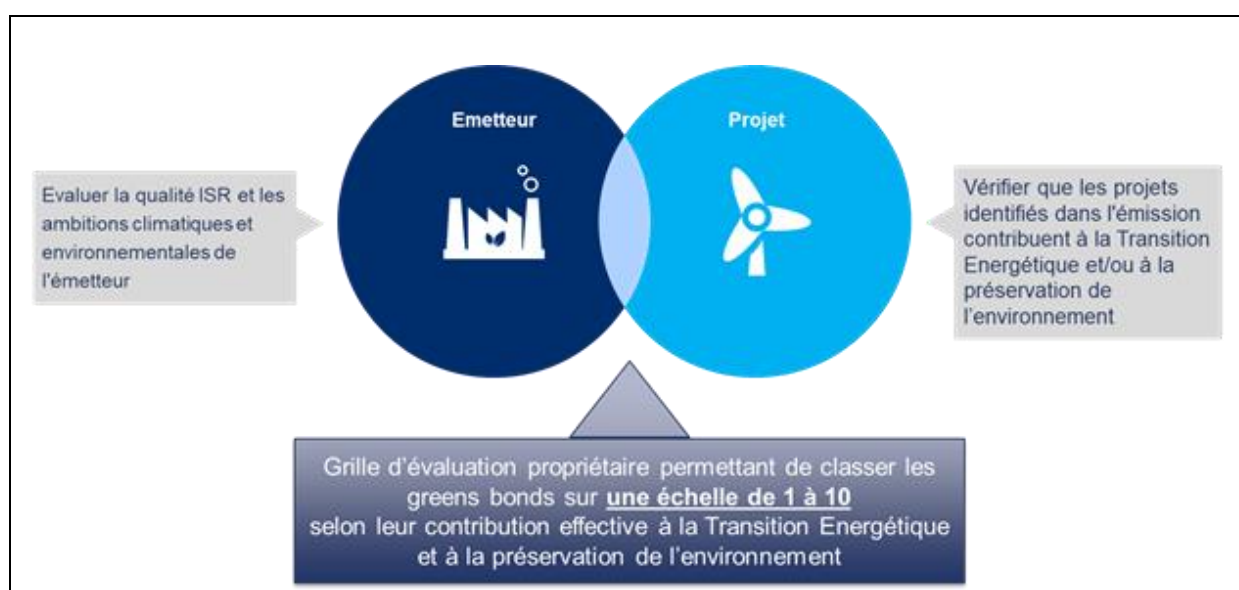
2 Les principaux thèmes d'engagement

Les principaux axes d'engagement pour LBPAM en 2019-2020 ont été les suivants :

- **Obligations vertes (ou « green bonds »)** : LBPAM a accéléré l'analyse et l'engagement dans ce domaine. Nous nous sommes appuyés sur la méthodologie propriétaire d'analyse des obligations vertes pour échanger avec les émetteurs, et les inciter à adopter les meilleures pratiques. Cela s'est traduit par une forte augmentation des actions de dialogue par rapport aux années précédentes. LBPAM a par ailleurs souhaité donner plus de visibilité à son engagement dans le domaine, en adhérant en 2019 aux Green Bond Principles.

LBPAM contribue activement aux marchés des obligations vertes au travers de ses investissements. A juin 2020, nous avons environ EUR 5,5 milliards d'actifs sous gestion investis en obligations vertes au travers de nos mandats et de nos fonds ouverts. Afin de sélectionner les instruments qui ont le plus d'impact sur la transition énergétique et écologique, nous avons développé notre propre méthodologie d'évaluation de ces instruments. Cette méthodologie d'analyse porte à la fois sur la stratégie climat/environnementale globale de l'émetteur ainsi que sur la structuration de l'instrument, en termes notamment de clarté de l'utilisation des fonds (processus de sélection des projets « green » et transparence de l'allocation), de matérialité des projets financés ainsi qu'en termes de reporting et de qualité des méthodologies de mesure d'impact.

Cette méthodologie nous sert de base d'engagement auprès des émetteurs afin de promouvoir les meilleures pratiques de marché. Entre janvier 2019 et juin 2020, nous avons ainsi rencontré 85 émetteurs dans le cadre de nos décisions d'investissement dans des obligations vertes. Lorsque nous estimons que certaines pratiques ne sont pas assez bonnes, nous le signalons à l'émetteur. A titre d'exemple, nous avons demandé à des émetteurs de revoir la définition de certaines « catégories de projets éligibles » que nous n'estimions pas assez strictes. Nous avons également approché des investisseurs pour leur demander plus de transparence dans leur reporting en termes d'allocation des fonds et d'impact. Plus globalement, ces rencontres sont pour nous l'occasion de discuter avec les émetteurs sur leurs ambitions en termes de transition énergétique et écologique, dans un souci de cohérence avec la décision d'émettre un green bond.



- **Sortie du charbon** : LBPAM a publié sa politique d'exclusion du charbon thermique en juin 2019. Cette politique se veut innovante dans la mesure où les entreprises sont discriminées en fonction de leur engagement à éliminer le charbon thermique de leurs activités en accord avec les recommandations scientifiques, plutôt qu'en fonction de la part de revenus générés à partir de cette ressource. Les investissements de LBPAM se limitent aux entreprises des secteurs miniers et de la production d'électricité qui ont annoncé une sortie pilotée du charbon, et qui sont alignés avec l'Accord de Paris. Notre analyse s'appuie ainsi sur les recommandations du GIEC, qui indiquent que les producteurs d'électricité et les groupes miniers doivent éliminer le charbon thermique de leurs activités d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE, et d'ici 2040 dans les autres pays. L'engagement individuel mené dans le cadre de cette politique intervient notamment lorsque la communication des émetteurs ne nous permet pas de statuer quant à l'alignement de leur calendrier de sortie du charbon avec celui des experts du climat. Dans un tel cas de figure, nous entrons en contact avec les émetteurs pour clarifier si leur stratégie prévoit effectivement une élimination du charbon dans les délais attendus. Nous essayons ainsi, dans la mesure du possible, d'inciter les émetteurs à accélérer leur sortie du charbon en prenant en compte les enjeux de la transition juste, c'est-à-dire en privilégiant la fermeture des actifs plutôt que leur vente et en s'efforçant de replacer les collaborateurs affectés par la fermeture des centrales. Cet engagement se réalise à travers des lettres envoyées au management des entreprises concernées.

- **Droits humains** : Le partenariat de recherche noué depuis 2001 avec la FIDH est également un levier d'engagement pour LBPAM. La méthodologie utilisée dans le cadre du fonds LBPAM SRI Human Rights (anciennement nommé Libertés & Solidarité) a été remaniée en 2019. Cela a conduit à la révision de l'analyse pour tous les secteurs d'activités représentés dans l'univers d'investissement du fonds, à son élargissement et à une analyse plus granulaire des entreprises.

La FIDH agit en faveur du respect des droits humains par les Etats et par les entreprises. Son expertise lui permet d'identifier des bonnes pratiques, mais aussi des controverses, qui peuvent justifier de prendre contact avec les entreprises concernées pour échanger et demander la mise en place de mesures correctives. Plusieurs controverses ont été recensées en 2019, celles-ci concernant, entre autres, des violations des libertés syndicales, des situations de discrimination ou d'accaparement des territoires des populations indigènes. LBPAM s'est engagé à relayer les actions de la FIDH directement auprès des entreprises, afin d'avoir un impact plus important.

Par ailleurs, la FIDH a obtenu en 2020 un financement dans le cadre de l'initiative « Moving the market », qui lui permettra de développer une méthodologie analysant les risques de travail forcé dans les entreprises de plusieurs secteurs. Cette analyse renforcée concernera dans un premier temps les entreprises de l'univers d'investissement de LBPAM SRI Human Rights, puis d'autres entreprises sélectionnées parmi les fonds de LBPAM, ce qui conduira très certainement à une nouvelle vague d'engagements.

Politique de lutte contre la déforestation : La protection de la biodiversité est un thème intégré dans la démarche d'investisseur GREaT et d'entreprise responsable de LBPAM. Pour aller plus loin, nous avons décidé de mettre en œuvre une politique d'engagement et d'exclusion sur le thème de la déforestation. L'objectif est d'identifier les entreprises, exploitantes et/ou négociantes, qui sont directement impliquées dans la déforestation, et qui n'ont pas mis en place une politique solide de prévention des risques. Ces risques sont de nature environnementale mais aussi sociale. L'agro-alimentaire, les exploitations forestières et les industries extractives et pétrolières sont les principaux secteurs qui ont une responsabilité directe dans la réduction des surfaces. Si l'entreprise présente une bonne gestion des risques ou est en cours de transformation avec des objectifs de déforestation datés et chiffrés (surveillance des objectifs et moyens mis en place), l'entreprise est maintenue dans

les univers d'investissement. Dans le cas contraire, l'entreprise est exclue des fonds ouverts de LBPAM.

Nous commençons également à échanger avec les industriels et transformateurs, qui sont impliqués de manière plus indirecte dans les problèmes de déforestation. Cette politique répond à la demande d'un nombre croissant d'investisseurs.

2.1 Actions collectives auxquelles LBPAM a contribué

Les principales actions collectives auxquelles LBPAM a participé sur la période ont porté sur les enjeux environnementaux :

- **Adhésion aux Green Bond Principles et aux Social Bond Principles** : LBPAM a souhaité témoigner de sa volonté de contribuer au développement des obligations responsables, via la mise en place de standards de qualité.
Plus particulièrement, LBPAM a participé au groupe de travail sur les « transition bonds », des obligations dont les fonds sont fléchés vers des projets permettant de réduire les impacts négatifs des entreprises sur l'environnement, sans qu'ils ne s'appuient cependant sur des technologies considérées « vertes ». Par exemple, il peut s'agir de projets de conversion de centrales charbon en centrales au gaz. Ce type d'obligations est encore récent, et leur développement passe par une formalisation. Ainsi, le groupe de travail visait à :
 - o identifier les principaux avantages et inconvénients des « transition bonds », afin de rédiger une note à destination du comité exécutif des Green Bond Principles,
 - o donner des pistes pour définir ce qu'est un « transition bond », et fournir les fondations du débat.

- **Dépôt d'une résolution à l'assemblée générale de Total** : Le dépôt, avec 10 autres investisseurs, de la première résolution climatique à l'AG de Total en mai 2020 cherchait à impliquer l'ensemble de l'actionnariat dans le débat autour de la stratégie climat du groupe énergétique, afin que chaque actionnaire puisse se prononcer quant au rôle que l'entreprise devrait jouer dans ce contexte de transition. L'objectif de la résolution était donc de modifier les statuts de Total afin d'inciter l'entreprise à préciser un plan d'actions à moyen et long termes pour réduire en valeur absolue les émissions de GES sur ses trois scopes, ainsi que les moyens déployés pour atteindre cet objectif.
Bien que les actionnaires de Total n'aient pas voté en nombre suffisant pour faire passer cette résolution, elle a recueilli 16,7% des voix. Cette résolution a contribué à faire avancer le débat entre les actionnaires, et à insister sur le rôle clé des entreprises pétrolières dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des organisations collectives auxquelles LBPAM participe, dans le cadre de la finance responsable.

Engagements	Nature de l'engagement	Objectif	Date adhésion LBPAM
Carbon Disclosure Project CDP	Soutien à une initiative collective	Le CDP encourage une divulgation accrue de l'impact sur l'environnement des investisseurs, des entreprises et du gouvernement. Récompense Climetrics de trois fonds Actions LBPAM en 2019/2020	2003
Participation à la création et au financement de la Chaire FDIR	Soutien à la recherche académique	La Chaire FDIR a pour objectif de favoriser la collaboration entre professionnels de la gestion d'actifs et chercheurs dont les travaux contribuent au rayonnement international de la Place de Paris sur ce thème essentiel. Depuis 2016, LBPAM assure la Présidence de la Chaire.	2008

Principles for Responsible Investment PRI	Adhésion à une organisation de place	Les PRI ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles, au sens large. LBPAM est également membre de l'Infrastructure Advisory Committee des PRI créé en 2017 qui vise à soutenir et à conseiller les investisseurs en infrastructure dans la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsables rigoureuses.	2009 + 2017
Forum de l'investissement responsable FIR	Adhésion à une organisation de place	En Juin 2019, Luisa Florez (directrice Thématiques durables à LBPAM) et Nicholas Vantreese (responsable RSE à La Banque Postale) ont été élus au conseil d'administration du Forum pour l'Investissement Responsable. Le FIR a été créé en 2001 afin de promouvoir l'ISR et de faire en sorte que davantage d'investissements intègrent les problématiques de cohésion sociale, de développement durable. Des membres de LBPAM participent aux groupes de travail du FIR (Impact, Pauvreté et Engagement)	2014 +2019
PRI Montreal Carbon Pledge	Soutien à une initiative collective	Les investisseurs et sociétés de gestion, dont LBPAM, s'engagent à mesurer et rendre public chaque année l'empreinte carbone de leurs portefeuilles, notamment dans le Rapport LTE.	2015
Institutional Investors Group on Climate Change IIGCC	Adhésion à une organisation de place	IIGCC est un réseau d'investisseurs sur le changement climatique; le groupe fonctionne avec les entreprises et les décideurs, ainsi que les investisseurs pour aider à mobiliser des capitaux pour la transition vers une économie plus durable. Des membres de LBPAM participent aux consultations et aux groupes de travail.	2015
University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership CISL	Soutien à la recherche académique	Groupe d'investisseurs dédié à faire avancer les pratiques et de favoriser les investissements dans le domaine de l'investissement responsable. Il s'agit d'une initiative volontaire, animée par ses membres, coordonnées par les équipes de l'Investor Leaders Group et avec l'appui des chercheurs de l'Université de Cambridge.	2018
Tobacco-Free Finance Pledge	Soutien à une initiative collective	Initiative lancée en 2018, il s'agit du premier traité international visant à réduire l'impact du tabac sur l'économie mondiale, en réduisant les liens entre le secteur financier et le secteur du tabac. Les signataires de cette initiative s'engagent à une politique d'exclusion du tabac très stricte dans leurs investissements.	2018
Investor Statement de la TCFD Taskforce on Climate-related Financial Disclosure	Soutien à une initiative collective	La TCFD formule des recommandations sur les informations relatives au climat que les entreprises devraient partager pour aider les investisseurs à prendre les bonnes décisions financières. LBPAM s'engage à communiquer et à rendre compte des risques climatiques en lien avec les standards de la TCFD d'ici à un horizon 2020.	2018
Finance for tomorrow FFT	Adhésion à une organisation de place	Finance for Tomorrow est une initiative de Paris Europlace pour promouvoir en France et à l'international, la finance durable. L'objectif est de réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable. LBPAM a notamment rejoint le Groupe de travail « Risque Climat » afin d'avancer en collaboration avec les acteurs de place. LBPAM est membre de la Commission Policy. René Kassis (directeur Actifs réels) a été élu en 2020 pour siéger au nouveau bureau de Finance for Tomorrow pour le mandat 2020-2022.	2018
Farm Animal Investment Risk & Return FAIRR	Soutien à une initiative collective	Le réseau international d'investisseurs FAIRR encourage les industriels de l'agroalimentaire à améliorer leurs pratiques en termes de bien-être animal et de nutrition. Le réseau mène plusieurs actions d'engagement ciblées, par exemple pour encourager la réduction des antibiotiques dans l'élevage ou lutter contre la déforestation provoquée par l'agriculture. Des membres de LBPAM participent aux consultations et engagements de FAIRR.	2018

Access-to- Medicine Foundation	Soutien à une initiative collective	Créée en 2004 et basée aux Pays-Bas, la Fondation Access-to-Medicine est un réseau international d'investisseurs dont l'objectif d'inciter l'industrie pharmaceutique à développer l'accès aux médicaments pour les populations de pays à faibles revenus. Elle publie tous les deux ans un classement des vingt plus grands laboratoires sur le sujet.	2018
The Green Bond Principles GBP	Soutien à une initiative collective	L'objectif du marché des obligations vertes est de renforcer le rôle essentiel des marchés obligataires dans le financement de projets contribuant au développement durable. En fixant des lignes directrices qui préconisent la transparence, la publication d'information et la reddition de comptes (reporting), les GBP contribuent à l'intégrité du marché des obligations vertes. LBPAM participe aux consultations du GBP sur l'évolution des standards du marché.	2019
The Social Bond Principles SBP	Soutien à une initiative collective	L'objectif du marché des obligations sociales est de renforcer le rôle essentiel des marchés obligataires dans le financement de projets répondant à des défis sociaux globaux. Les SBP contribuent à l'intégrité du marché des obligations sociales en présentant des lignes directrices qui préconisent la transparence, la publication d'informations et la reddition de comptes (reporting).	2019
Carbone 4	Participation à un groupe de travail	Carbone 4 est le premier cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique. Carbone 4 a lancé en 2018 « 2-infra challenge », une nouvelle méthode de place qui permettra de mesurer l'alignement des infrastructures avec une trajectoire deux degrés et les risques climatiques associés. LBPAM est sponsor de cette réflexion.	2019
Association Française de Gestion AFG	Adhésion à une organisation de place	Emmanuelle Mourey (présidente du Directoire de LBPAM) est membre du Comité Stratégique depuis décembre 2019. LBPAM est notamment membre des comités Investissement Responsable (IR) et Gouvernement d'entreprise. Adrienne Horel-Pagès (directrice des projets stratégiques à LBPAM) a été nommée en 2020 à la vice-présidence du comité Investissement Responsable.	Nouveaux engagements en 2019 et 2020
Eco-Label - Label européen	Participation à un groupe de travail	LBPAM est membre du groupe des parties prenantes de l'Eco-label. Créé en 1992, l'Ecolabel Européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. En France, le Ministère de l'environnement a confié l'accompagnement de la politique française en matière de déploiement de l'Ecolabel Européen à l'ADEME et sa délivrance à AFNOR Certification.	2019
Climate Action 100 +	Soutien à une initiative collective	Lancée en décembre 2017 au cours du One Planet Summit, l'initiative Climate Action 100+ se donne pour mission, à échéance quinquennale, d'inciter et de peser sur les grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. En signant cette charte, LBPAM s'engage à oeuvrer pour encourager la transition énergétique à travers les investissements de ses fonds.	2020
Initiative PRI-CERES en faveur des forêts durables	Soutien à une initiative collective	Coordonnée en partenariat par les PRI et par l'organisation américaine Ceres depuis 2018, cette initiative rassemble des investisseurs internationaux qui souhaitent contribuer à la lutte contre la déforestation, principalement liée à l'élevage et à la culture du soja en Amazonie.	2020

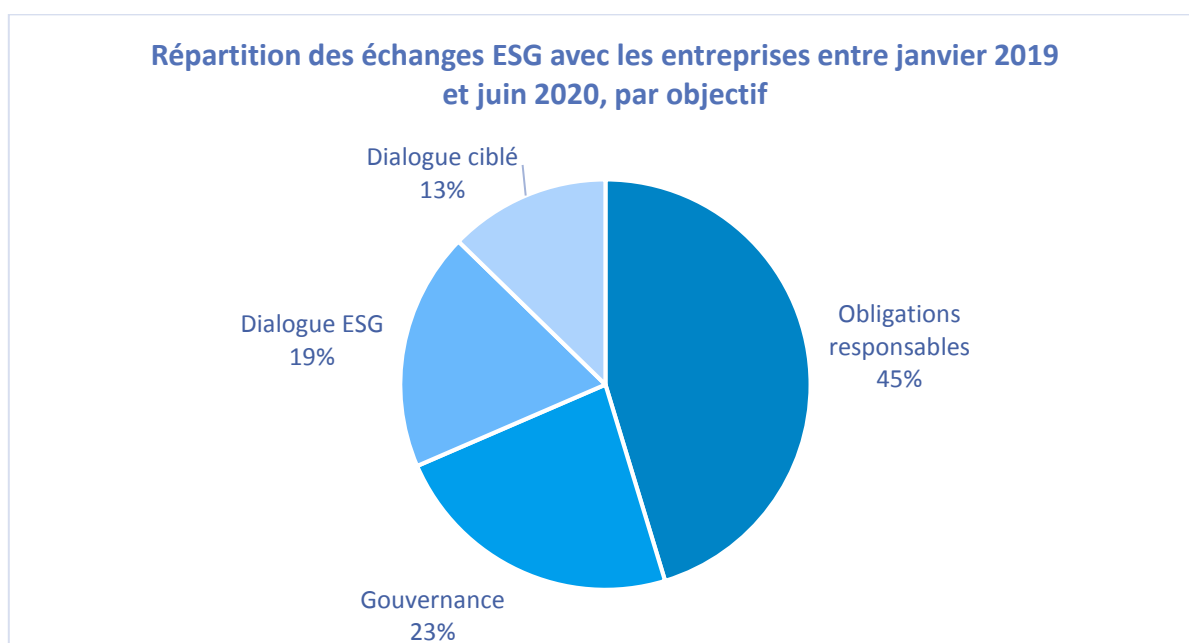
2.2 Actions menées individuellement par LBPAM

A travers l'échange, l'engagement individuel vise principalement à mieux comprendre les pratiques des entreprises détenues dans les portefeuilles de LBPAM et à encourager leur progression.

Entre janvier 2019 et juin 2020, 181 actions ont porté spécifiquement sur les enjeux extra-financiers, avec 131 émetteurs différents, dont 116 présents dans les portefeuilles gérés par LBPAM à fin 2019. Ces 116 émetteurs représentaient un encours investi d'environ 68,9 milliards d'euros, soit environ 32% des encours totaux gérés par LBPAM à fin 2019.

Toutes ces actions ont été menées au nom de LBPAM pour le compte de ses clients particuliers et professionnels, à la fois au titre des détentions en actions et en obligations.

2.2.1 Activités d'engagement individuel par objectif :



- **Dialogue ESG** : Les analystes de l'équipe Thématiques Durables échangent régulièrement avec les équipes en charge de la RSE dans les entreprises dans lesquelles LBPAM investit, pour identifier comment les actions et pratiques des entreprises s'inscrivent dans le développement durable et apportent des réponses concrètes aux défis actuels et futurs (raréfaction des ressources naturelles, réchauffement climatique, urbanisation, évolutions démographiques, problèmes de santé et nutrition...). Les échanges peuvent aussi porter sur les enjeux de gouvernance, tels que la composition du conseil d'administration ou encore la place des critères RSE dans la rémunération des dirigeants. Ce dialogue peut concerner différentes classes d'actifs :
 - **Instruments cotés** (actions, obligations, titres de créance)
 - **Actifs réels** : Les gérants dette privée infrastructure, dans le cadre de l'analyse de due diligence et du montage des dossiers d'investissements, peuvent négocier avec les emprunteurs des clauses particulières dans la documentation financière afin de faire respecter des obligations d'informations sur des aspects environnementaux spécifiques aux projets financés. Ces discussions sont menées

dans le cadre de l'analyse faite par les gérants dette privée infrastructure visant à évaluer le profil GREaT des investissements futurs.

- **Instruments solidaires** : dans le cadre de la gestion solidaire, l'analyse des pratiques extra-financières et d'impact sont nécessaires pour intégrer des organismes de l'économie sociale et solidaire aux portefeuilles d'investissement. La communication des indicateurs de mesure et la formalisation des démarches font partie des axes d'engagement que LBPAM mènent auprès de ces organismes. Cet engagement se réalise dans le cadre des conventions d'affaires, notamment organisées par Finansol, ou dans le cadre d'un échange bilatéral ou collectif avec les entreprises.
- **Dialogue ciblé** : LBPAM peut prendre contact avec les entreprises, suite à une controverse, au constat de certaines insuffisances par rapport à la philosophie ISR de LBPAM. Ce dialogue se différencie du dialogue régulier, dans la mesure où il vise un objectif précis – l'évolution de la stratégie de l'entreprise sur un sujet donné, ou la mise en place de mesures correctives suite à une controverse. Sur la période janvier 2019-juin 2020, un dialogue de cette nature a pu être mené autour de différents enjeux, comme le charbon ou les droits humains (cf. supra).
- **Dialogue dédié aux enjeux de gouvernance** : Des échanges peuvent avoir lieu à l'initiative des entreprises qui souhaitent connaître l'avis de leurs actionnaires en amont de leur assemblée générale, ou à l'initiative de LBPAM afin d'encourager les entreprises à s'aligner sur les meilleures pratiques de gouvernance. Les assemblées générales nous permettent d'exprimer nos convictions ISR auprès des entreprises, en exerçant de manière active et exigeante les droits de vote pour faire avancer les pratiques des entreprises, par exemple en matière de rémunération, de composition du conseil ou encore d'association des salariés à la gouvernance.¹
- **Dialogue dédié aux obligations vertes et sociales** : En amont d'une émission de *Green bond*, *Social bond* ou *Sustainable bond*, nous échangeons avec des émetteurs pour nous assurer qu'au-delà de la transparence des projets financés et de leur valeur ajoutée, ces projets s'inscrivent dans la stratégie de long terme de l'émetteur sur la transition énergétique et le développement durable. LBPAM s'appuie pour cela sur une méthodologie d'analyse propriétaire².

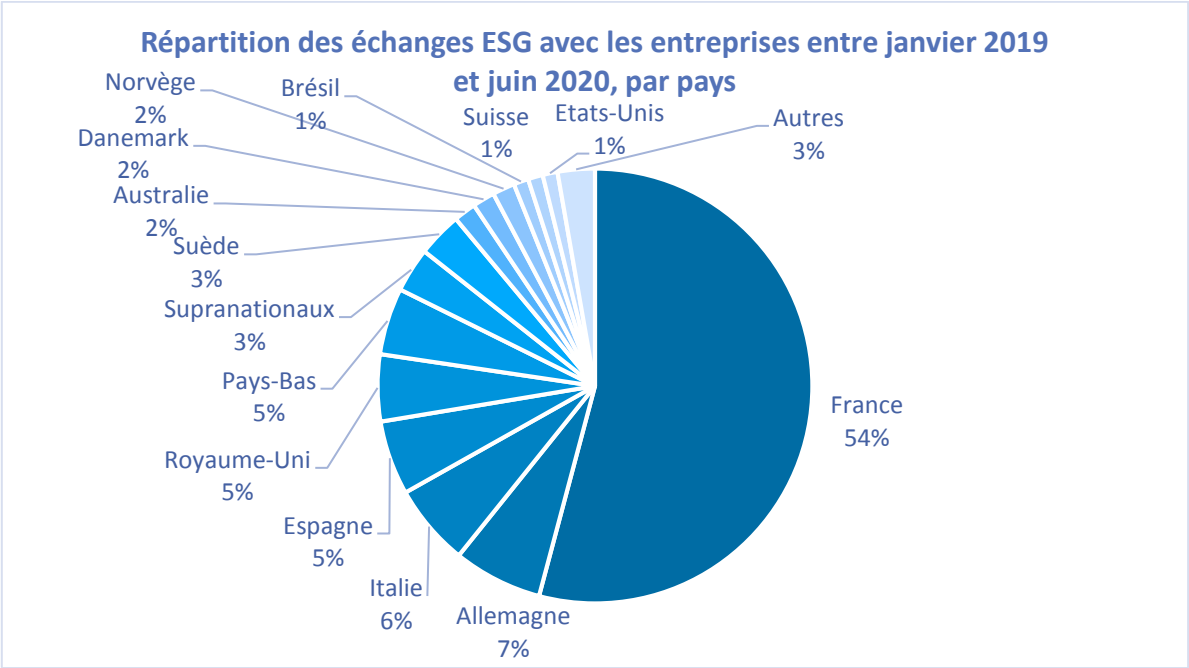
2.2.2 Activités d'engagement individuel par pays

Les émetteurs avec lesquels a échangé LBPAM étaient situés dans 19 pays différents. Plus de la moitié d'entre eux étaient situés en France. Compte tenu de la localisation et de la nature des investissements de LBPAM, le dialogue et l'engagement avec les émetteurs français et européens ont été privilégiés. Cette distribution géographique est assez représentative de nos détentions dans les fonds ouverts de

¹ Pour plus d'informations sur le vote aux assemblées générales, vous pouvez consulter le Rapport de vote sur notre [site Internet](#).

² Pour plus d'informations sur l'analyse des obligations responsables, nous vous invitons à consulter le Rapport Transition énergétique sur notre [site Internet](#).

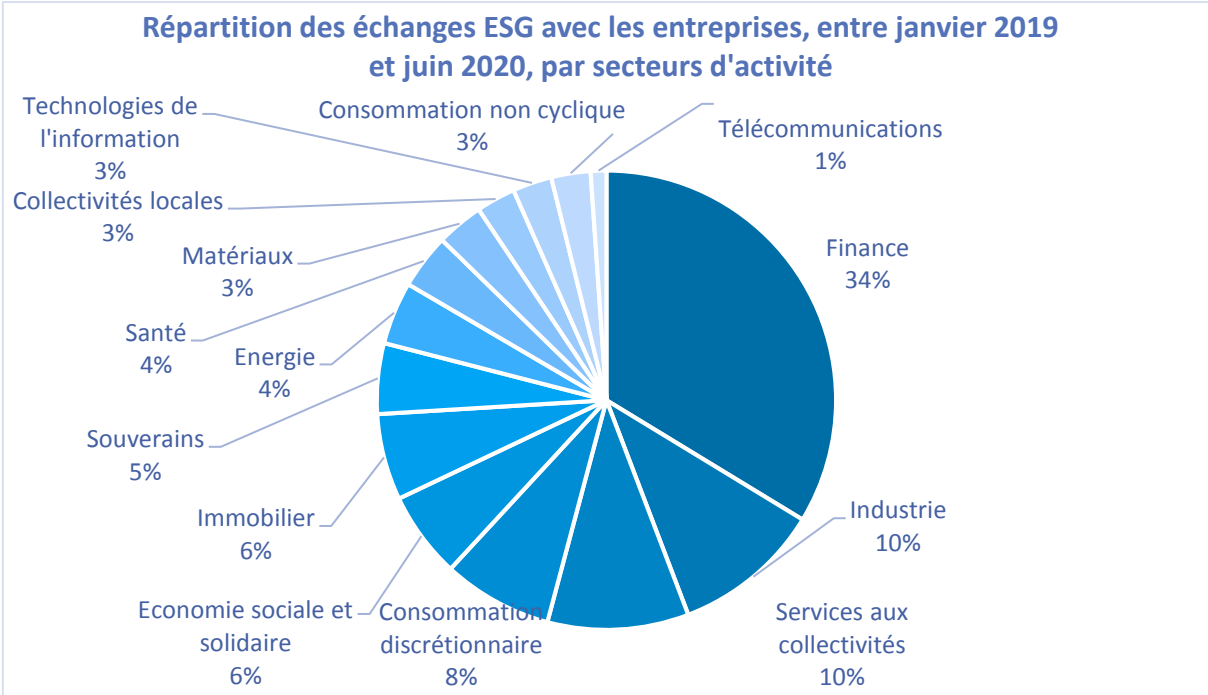
LBPAM qui est la suivante : la France (25,4%), les Etats Unis (16%), l'Allemagne (7,9%), le Royaume Uni (6%) et l'Italie (5,4%).



2.2.3 Activités d'engagement individuel par secteur

Les rencontres ont eu lieu avec des émetteurs de tous secteurs d'activité, avec un poids relativement important pour ceux du secteur financier, de l'industrie et des services aux collectivités.

La répartition par secteur et par pays est relativement stable dans le temps ; LBPAM entretient des échanges réguliers, au moins annuels, avec beaucoup d'entreprises, ce qui explique cette stabilité.



2.2.4 Des exemples d'actions d'engagement menées entre janvier 2019 et juin 2020

L'objectif du tableau ci-dessous est d'illustrer la démarche d'engagement de LBPAM, en présentant quelques exemples des actions menées en 2019 ou en 2020.

Thème de l'engagement	Entreprises concernées	Objectif de l'engagement	Contenu de l'échange	Conséquences de l'action d'engagement
Fiscalité	Kering (luxe, France)	Dialogue ciblé	Nous avons échangé par téléphone avec les équipes de Kering en début d'année 2019, suite aux révélations sur les pratiques d'optimisation fiscale en Suisse et l'ouverture d'une enquête en Italie. L'entreprise nous a indiqué, notamment, sa volonté de faire remonter progressivement le taux d'imposition effectif de 20 à 25%, ses efforts pour renforcer les moyens en matière de contrôle interne, et sa décision d'inclure la responsabilité fiscale dans sa charte de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation de la note ISR de l'entreprise, jusqu'à vérification de la réalisation des actions correctives annoncées
Droits humains	Teleperformance (services commerciaux et professionnels, France)	Dialogue ciblé	<p>LBPAM avait déjà dialogué avec l'équipe dirigeante de Teleperformance en 2019, à propos de sujets de respect des libertés syndicales et de conditions de travail des salariés. La crise sanitaire résultant de la Covid a entraîné une série de nouvelles allégations de pratiques risquées, dans plus de 15 pays, et a donné lieu à la création d'un engagement collectif avec d'autres investisseurs.</p> <p>Cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Obtenir la nomination d'un administrateur avec des compétences sur le pilier social La mise en place de normes minimales communes à l'ensemble du groupe en matière de droits humains, droit du travail et libertés syndicales. Encourager Teleperformance à une plus grande transparence les sujets sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation de la note ISR jusqu'à la mise en place de mesures et de process structurants en terme de conditions de travail et respect des droits humains comme définis par le groupe d'investisseurs à l'origine de l'engagement

Environnement	Fortum (énergie, Finlande)	Dialogue ciblé	<p>Le dialogue avec l'équipe dirigeante de Fortum a été entamé en mars 2020, en partenariat avec d'autres investisseurs. Cette action encourageait Fortum à aligner son modèle d'affaires avec les dernières recommandations scientifiques pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'Accord de Paris et à accroître la transparence et le niveau de ses ambitions climatiques pour répondre à l'urgence de l'enjeu.</p> <p>Malgré une résolution déposée par une coalition d'ONG et d'actionnaires à l'assemblée générale, l'entreprise n'a pas revu ses engagements en matière de transition énergétique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription de l'entreprise sur la liste d'exclusion, et cession des titres en portefeuille
Gouvernance	Volkswagen (automobiles, Allemagne)	Dialogue ciblé	<p>Volkswagen a utilisé un « dispositif d'invalidation » susceptible de fausser les résultats des tests sur les émissions de gaz polluants concernant au moins de 11 millions de véhicules diesel dans le monde entier entre 2008 et 2014. Le constructeur a donc été exclu des portefeuilles ISR en septembre 2015.</p> <p>LBPAM a rencontré des représentants de VW à l'automne 2019, puis envoyé un courrier pour comprendre les changements réalisés en interne.</p> <p>La restriction a été levée en juin 2020 car le constructeur a apporté des réponses convaincantes sur la majorité des points de suivi identifiés par le Comité d'exclusion de LBPAM, comme le renforcement des dispositifs de contrôle interne et de formation sur l'éthique des affaires, la rotation des auditeurs externes et la transparence et coopération avec la justice.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Levée de l'exclusion, et poursuite de l'engagement dans l'attente des améliorations évoquées (en particulier concernant la composition du conseil de surveillance)

L'impact de nos actions d'engagement sur les pratiques des entreprises reste difficile à mesurer. Certains changements constatés dans les pratiques peuvent être motivés par différentes raisons pour les entreprises : pression réglementaire, demande interne, risque de réputation, engagement des investisseurs comme LBPAM, etc. La mesure de ce type d'impacts est un axe de travail pour LBPAM.

3 Liste des échanges ESG de LBPAM avec les entreprises

Entreprise	Secteur	Pays	Date du dialogue	Origine du dialogue	Objet du dialogue
Technip-FMC	Energie	Royaume-Uni	18/01/2019	entreprise	Gouvernance
Peugeot	Consommation discrétionnaire	France	22/01/2019	entreprise	Dialogue ESG
Teleperformance	Industrie	France	22/01/2019	entreprise	Gouvernance
Crédit Agricole	Finance	France	22/01/2019	entreprise	Gouvernance
Vodafone	Télécommunications	Royaume-Uni	06/02/2019	entreprise	Obligations responsables
Repsol	Energie	Espagne	06/02/2019	entreprise	Gouvernance
SpareBank 1 SMN	Finance	Norvège	14/02/2019	entreprise	Obligations responsables
Plastic Omnium	Consommation discrétionnaire	France	15/02/2019	entreprise	Dialogue ESG
SEB	Finance	Suède	15/02/2019	entreprise	Obligations responsables
Svenska Handelsbanken	Finance	Suède	15/02/2019	entreprise	Obligations responsables
DNB	Finance	Norvège	15/02/2019	entreprise	Obligations responsables
Getlink	Industrie	France	21/02/2019	entreprise	Dialogue ESG
Unicredit	Finance	Italie	25/02/2019	entreprise	Gouvernance
LeasePlan	Finance	Pays-Bas	26/02/2019	entreprise	Obligations responsables
Klepierre	Immobilier	France	27/02/2019	entreprise	Gouvernance
Iberdrola	Services aux collectivités	Espagne	28/02/2019	entreprise	Gouvernance
Vale	Matériaux	Brésil	28/02/2019	collaboratif	Dialogue ciblé (social)
Arkema	Matériaux	France	01/03/2019	entreprise	Dialogue ESG
SEB SA	Consommation discrétionnaire	France	01/03/2019	entreprise	Dialogue ESG
Valeo	Consommation discrétionnaire	France	04/03/2019	entreprise	Dialogue ESG
Plastic Omnium	Consommation discrétionnaire	France	08/03/2019	entreprise	Dialogue ESG
BNP Paribas	Finance	France	12/03/2019	entreprise	Gouvernance
Schneider Electric	Industrie	France	12/03/2019	entreprise	Gouvernance
Air Liquide	Matériaux	France	12/03/2019	entreprise	Dialogue ESG
Umanis	Technologies de l'information	France	13/03/2019	LBPAM	Dialogue ESG
Kering	Consommation discrétionnaire	France	14/03/2019	LBPAM	Dialogue ciblé (gouvernance)
Cassa Depositi e Prestiti	Finance	Italie	14/03/2019	entreprise	Obligations responsables
Veolia	Services aux collectivités	France	18/03/2019	entreprise	Dialogue ESG

Banque de Développement du Conseil de l'Europe	Finance	Supranational	26/03/2019	entreprise	Obligations responsables
Air France KLM	Industrie	France	28/03/2019	entreprise	Dialogue ESG
ERG SPA	Services aux collectivités	Italie	01/04/2019	entreprise	Obligations responsables
UBI Banca	Finance	Italie	02/04/2019	entreprise	Obligations responsables
Valeo	Consommation discrétionnaire	France	03/04/2019	entreprise	Dialogue ESG
Renault	Consommation discrétionnaire	France	03/04/2019	entreprise	Dialogue ESG
Axa	Finance	France	03/04/2019	entreprise	Gouvernance
Otto	Technologies de l'information	Allemagne	03/04/2019	entreprise	Obligations responsables
Covivio	Immobilier	France	03/04/2019	entreprise	Obligations responsables
Scor	Finance	France	04/04/2019	entreprise	Gouvernance
La Banque Postale	Finance	France	08/04/2019	entreprise	Obligations responsables
Sanofi	Santé	France	17/04/2019	entreprise	Gouvernance
Région Wallone	Collectivités locales	Belgique	17/04/2019	entreprise	Obligations responsables
Unibail-Rodamco-Westfield	Immobilier	France	23/04/2019	entreprise	Gouvernance
Total	Energie	France	24/04/2019	entreprise	Gouvernance
Renault	Consommation discrétionnaire	France	10/05/2019	entreprise	Gouvernance
Dutch State Treasury	Souverains	Pays-Bas	10/05/2019	entreprise	Obligations responsables
Fnac-Darty	Collectivités locales	France	13/05/2019	entreprise	Gouvernance
Philips	Santé	Pays-Bas	14/05/2019	entreprise	Obligations responsables
BNP Paribas	Finance	France	16/05/2019	LBPAM	Gouvernance
Rabobank	Finance	Pays-Bas	27/05/2019	FIDH	Dialogue ciblé (environnement)
Smith & Nephew	Santé	Royaume-Uni	27/05/2019	FIDH	Dialogue ciblé (social)
Standard Chartered	Finance	Royaume-Uni	29/05/2019	entreprise	Obligations responsables
Westpac New Zealand	Finance	Australie	29/05/2019	entreprise	Obligations responsables
Caisse des Dépôts	Souverains	France	03/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Mitsubishi UFJ Financial Group	Finance	Japon	03/06/2019	entreprise	Obligations responsables
HSBC	Finance	Royaume-Uni	04/06/2019	entreprise	Dialogue ESG
Orsted	Services aux collectivités	Danemark	06/06/2019	entreprise	Dialogue ESG
BayWa	Industrie	Allemagne	06/06/2019	entreprise	Obligations responsables
RATP	Industrie	France	06/06/2019	entreprise	Obligations responsables

RATP	Industrie	France	07/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Vattenfall	Services aux collectivités	Suède	11/06/2019	entreprise	Obligations responsables
KfW	Finance	Allemagne	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
European Bank for Reconstruction and Development	Finance	Supranational	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Eurofima	Finance	Supranational	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Raiffeisen Bank international	Finance	Autriche	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
ENEL	Services aux collectivités	Italie	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
EDF	Services aux collectivités	France	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Deutsche Kreditbank	Finance	Allemagne	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Iberdrola	Services aux collectivités	Espagne	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Société du Grand Paris	Souverains	France	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Agence France Trésor	Souverains	France	12/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Hera	Services aux collectivités	Italie	21/06/2019	entreprise	Obligations responsables
CNP	Finance	France	26/06/2019	entreprise	Obligations responsables
Alstom	Industrie	France	03/07/2019	entreprise	Gouvernance
DeVolksbank	Finance	Pays-Bas	03/07/2019	entreprise	Obligations responsables
Société Générale SFH	Finance	France	03/07/2019	entreprise	Obligations responsables
A2A	Services aux collectivités	Italie	04/07/2019	entreprise	Obligations responsables
E.On	Services aux collectivités	Allemagne	08/07/2019	entreprise	Obligations responsables
General Electric	Industrie	Etats-Unis	24/07/2019	LBPAM	Dialogue ciblé (social)
BNP Paribas	Finance	France	13/08/2019	LBPAM	Dialogue ciblé (social)
Glencore	Matériaux	Suisse	13/08/2019	LBPAM	Dialogue ciblé (social)
General Mills	Consommation non cyclique	Etats-Unis	27/08/2019	FIDH	Dialogue ciblé (social)
Caixabank	Finance	Espagne	03/09/2019	entreprise	Obligations responsables
PostNL	Industrie	Pays-Bas	13/09/2019	entreprise	Obligations responsables
Commonwealth Bank of Australia	Finance	Australie	18/09/2019	entreprise	Obligations responsables
Assicurazioni Generali	Finance	Italie	18/09/2019	entreprise	Obligations responsables

Solifap	Economie sociale et solidaire	France	19/09/2019	LBPAM	Dialogue ESG
Arkea Credit Mutuel	Finance	France	19/09/2019	entreprise	Obligations responsables
SR-Boligkredditt	Finance	Norvège	24/09/2019	entreprise	Obligations responsables
North Rhine Westphalia Bank	Collectivités locales	Allemagne	02/10/2019	entreprise	Obligations responsables
Action Logement Services	Souverains	France	07/10/2019	entreprise	Obligations responsables
Crédit Agricole	Finance	France	08/10/2019	entreprise	Obligations responsables
Red Electrica	Services aux collectivités	Espagne	08/10/2019	entreprise	Obligations responsables
Société du Grand Paris	Souverains	France	22/10/2019	entreprise	Obligations responsables
CAFFIL	Souverains	France	24/10/2019	entreprise	Obligations responsables
Banco Santander	Finance	Espagne	26/10/2019	entreprise	Obligations responsables
Comptoir de Campagne	Economie sociale et solidaire	France	28/10/2019	LBPAM	Dialogue ESG
SKF	Industrie	Suède	05/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Repsol	Energie	Espagne	06/11/2019	entreprise	Dialogue ESG
Danske Bank	Finance	Danemark	07/11/2019	entreprise	Dialogue ciblé (gouvernance)
Ahold Delaize	Consommation non cyclique	Pays-Bas	12/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Australia and New Zealand Banking Group	Finance	Australie	12/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Unibail-Rodamco-Westfield	Immobilier	France	13/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Icade	Immobilier	France	13/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Banco Intesa SanPaolo	Finance	Italie	14/11/2019	entreprise	Obligations responsables
BBVA	Finance	Espagne	14/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Ceetrus	Immobilier	France	14/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Teleperformance	Industrie	France	18/11/2019	entreprise	Dialogue ESG
Teleperformance	Industrie	France	20/11/2019	entreprise	Dialogue ESG
Alstom	Industrie	France	21/11/2019	entreprise	Gouvernance
Crédit Agricole SFH	Finance	France	22/11/2019	entreprise	Obligations responsables
BPCE	Finance	France	22/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Banco Intesa SanPaolo	Finance	Italie	25/11/2019	entreprise	Obligations responsables
Euronext	Finance	Pays-Bas	02/12/2019	entreprise	Gouvernance
BBVA	Finance	Espagne	03/12/2019	entreprise	Gouvernance

Rubis	Services aux collectivités	France	06/12/2019	TFSA	Dialogue ESG
Dassault Systèmes	Technologies de l'information	France	09/12/2019	entreprise	Gouvernance
Saint-Gobain	Industrie	France	12/12/2019	entreprise	Gouvernance
Volkswagen	Consommation discrétionnaire	Allemagne	12/12/2019	entreprise	Dialogue ciblé (gouvernance)
Comptoir de Campagne	Economie sociale et solidaire	France	13/12/2019	LBPAM	Dialogue ESG
GlaxoSmithKline	Santé	Royaume-Uni	13/12/2019	collaboratif	Dialogue ciblé (social)
Unibail-Rodamco-Westfield	Immobilier	France	13/12/2019	entreprise	Gouvernance
Scor	Finance	France	18/12/2019	entreprise	Gouvernance
Total	Energie	France	19/12/2019	LBPAM	Dialogue ciblé (environnement)
Crédit Agricole	Finance	France	07/01/2020	entreprise	Gouvernance
Sanofi	Santé	France	08/01/2020	collaboratif	Dialogue ciblé (social)
Prysmian	Industrie	Italie	09/01/2020	entreprise	Gouvernance
National Grid	Services aux collectivités	Royaume-Uni	10/01/2020	entreprise	Obligations responsables
European Bank for Reconstruction and Development	Finance	Supranational	24/01/2020	entreprise	Obligations responsables
Klepierre	Immobilier	France	12/02/2020	entreprise	Gouvernance
Edenred	Technologies de l'information	France	13/02/2020	entreprise	Gouvernance
CapGemini	Technologies de l'information	France	19/02/2020	entreprise	Gouvernance
Comptoir de Campagne	Economie sociale et solidaire	France	19/02/2020	entreprise	Dialogue ESG
Cadent	Services aux collectivités	Royaume-Uni	26/02/2020	entreprise	Obligations responsables
BNP Paribas	Finance	France	01/03/2020	entreprise	Gouvernance
Casino Guichard	Consommation non cyclique	France	05/03/2020	entreprise	Dialogue ESG
Action Logement Services	Souverains	France	09/03/2020	entreprise	Obligations responsables
Iberdrola	Services aux collectivités	Espagne	10/03/2020	entreprise	Gouvernance
SNCF	Industrie	France	13/03/2020	entreprise	Obligations responsables
Nordic Investment Bank	Finance	Supranational	17/03/2020	entreprise	Obligations responsables
Plastic Omnium	Consommation discrétionnaire	France	19/03/2020	entreprise	Gouvernance
Nordea	Finance	Suède	23/03/2020	entreprise	Dialogue ESG
Sanofi	Santé	France	26/03/2020	entreprise	Gouvernance
Scor	Finance	France	27/03/2020	entreprise	Gouvernance
Deutsche Pfandbriefbank	Finance	Allemagne	29/03/2020	entreprise	Obligations responsables
Axa	Finance	France	31/03/2020	entreprise	Gouvernance

Carrefour	Consommation non cyclique	France	01/04/2020	collaboratif	Dialogue ciblé (environnement)
Euronext	Finance	Pays-Bas	14/04/2020	entreprise	Gouvernance
Fortum	Services aux collectivités	Finlande	14/04/2020	LBPAM	Dialogue ciblé (environnement)
Total	Energie	France	22/04/2020	entreprise	Gouvernance
Total	Energie	France	29/04/2020	entreprise	Dialogue ciblé (environnement)
Unibail-Rodamco-Westfield	Immobilier	France	29/04/2020	entreprise	Gouvernance
SBAB	Finance	Suède	05/05/2020	entreprise	Obligations responsables
Swisscom	Télécommunications	Suisse	05/05/2020	entreprise	Obligations responsables
Teleperformance	Industrie	France	05/05/2020	collaboratif	Dialogue ciblé (social)
CPI Property Group	Immobilier	Luxembourg	05/05/2020	entreprise	Obligations responsables
Casino Guichard	Consommation non cyclique	France	14/05/2020	LBPAM	Dialogue ESG
Unibail-Rodamco-Westfield	Immobilier	France	14/05/2020	LBPAM	Dialogue ciblé (social)
Unedic	Souverains	France	14/05/2020	entreprise	Obligations responsables
Teleperformance	Industrie	France	15/05/2020	collaboratif	Dialogue ciblé (social)
Total	Energie	France	18/05/2020	entreprise	Dialogue ciblé (environnement)
Fnac-Darty	Consommation discrétionnaire	France	19/05/2020	entreprise	Gouvernance
Vale	Matériaux	Brésil	20/05/2020	LBPAM	Dialogue ciblé (environnement)
Scor	Finance	France	27/05/2020	entreprise	Gouvernance
Volkswagen	Consommation discrétionnaire	Allemagne	27/05/2020	LBPAM	Dialogue ciblé (gouvernance)
Bayer	Santé	Allemagne	27/05/2020	LBPAM	Dialogue ciblé (environnement)
Deutsche Bank	Finance	Allemagne	27/05/2020	entreprise	Obligations responsables
BASF	Matériaux	Allemagne	27/05/2020	entreprise	Obligations responsables
Française des Jeux	Consommation discrétionnaire	France	29/05/2020	entreprise	Gouvernance
BNP Paribas	Finance	France	05/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
Région Ile-de-France	Collectivités locales	France	19/06/2020	entreprise	Obligations responsables
Habitat et Partage	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
ResidSocial	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
L'Hermitage Le Lab	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
Terrafine	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG

Marmites Volantes	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
Urban Solidarité Investissement	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
Soliha	Economie sociale et solidaire	France	22/06/2020	entreprise	Dialogue ESG
European Bank for Reconstruction and Development	Finance	Supranational		entreprise	Obligations responsables
Ville de Paris	Collectivités locales	France		entreprise	Obligations responsables
Orsted	Services aux collectivités	Danemark		entreprise	Obligations responsables

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ou une sollicitation, ni une recommandation personnalisée au sens de l'article D321-1 du Code Monétaire et Financier ni une fourniture de recherche, au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF, ni une analyse financière, au sens de l'article 3, 1°, 35) du règlement UE n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), en vue de la souscription des OPC de LBPAM. Ce document ne constitue pas non plus un conseil ou avis juridique ou fiscal.

Ce document a été réalisé sur des informations et opinions que LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT considère comme fiables. Les éléments d'information, opinions et données qui y figurent sont considérés par LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT comme fondés ou justifiés au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier, boursier et réglementaire du moment et reflètent l'analyse, au jour de la publication du présent document, de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT sur les marchés concernés et leur possible évolution.

Ce document n'est ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers. Il ne peut pas être utilisé dans un autre but que celui pour lequel il a été conçu.

La Banque Postale Asset Management - 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 57 24 21 00 - Fax : 01 57 24 22 84

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 368 107,80 euros – 344 812 615 RCS Paris - Code APE 6630Z

N° TVA Intracommunautaire : FR 78 344 812 615

labanquepostale-am.fr